

ANCRAGES ET ETAYAGES POUR MONTE-MATERIAUX MAXIAL / MAXIAL PRO

Nos monte-matériaux sont livrés sans système d'ancrage et d'échafaudage, ces accessoires sont en option.

Visuel					
Désignation	CRAMPON	CRAMPON à VE	SERRE-JOINT D'EMBRASURE RALLONGE	SERRE-JOINT DE BALCON RALLONGE	SUPPORT POUR FIXATION AU BATIMENT
Code Code EAN	312073001 3155031207304	312073101 3155031207311	312668001 3155031266806	312668101 3155031266813	312668201 3155031266820

Visuel					
Désignation	ÉTAIS DE TRAVERSE DE TÊTE REGLABLES DE 1,1 À 2 M	ÉTAI D'ECHELON DE BASE REGLABLE 2 À 3 M	RALLONGE D'ÉTAI 2 M	ÉTAI BUTOIR REGLABLE DE 1,5 À 2,5 M	TRETEAU COMPLET AVEC 2 CRAMPONS
Code Code EAN	312797801 3155031279783	312268001 3155031226800	312268101 3155031226817	312697901 3155031269791	312767601 3155031279768

Règles de sécurité

ETAYAGE OBLIQUE

A l'oblique, il faut étayer l'échelle au minimum tous les 6 m pour une charge utile de 150 kg, tous les 5,50 m pour une charge utile de 175 kg ou tous les 5 m pour une charge utile de 200 kg au moyen de l'étau de base 2 à 3 m, de la rallonge d'étau 2 m, des étais butoirs et des tréteaux (dans tous les cas se référer à l'abaque d'échafaudage).

La traverse de tête peut s'appuyer directement sur le toit, En cas de toit plat ou en intérieur de bâtiment, mettre en place des étais de traverse de tête pour éviter que l'extrémité de l'échelle ne soit en porte à faux. La genouillère et les échelles peuvent s'appuyer directement sur le toit ou sur des tréteaux. La genouillère doit toujours être en appui, soit directement sur le bâtiment, soit par l'intermédiaire d'un tréteau. La pente minimale de la partie d'échelle se trouvant sur le toit doit être au minimum de 30° par rapport à l'horizontale.

Éléments d'étayages pour l'installation oblique du MM : étau d'échelon 2 à 3 m, rallonge d'étau 2m, étau butoir 1,5 à 2,5 m, tréteau avec crampons.

ANCRAGE VERTICAL

A la verticale, il faut ancrer l'échelle au bâtiment au moyen des serre-joints d'embrasure et de balcon ou contre l'échafaudage au moyen de tubes et crampons, à chaque étage. Nous ne fournissons pas les tubes d'échafaudage.

Éléments d'ancrages pour l'installation verticale du MM : serre-joint d'embrasure, serre-joint de balcon, support pour fixation perpendiculaire, crampon VE (pour fixer l'échelle directement contre tubes d'échafaudage D49).

A l'oblique ou en vertical, attacher la traverse de tête et la genouillère au bâtiment au moyen d'une corde ou chaîne afin d'éviter tout risque de renversement accidentel. De même, bloquer l'échelle de base au sol en enfonçant deux tiges d'acier au travers des trous des sabots.

En ce qui concerne le nombre d'étayages et/ou d'ancrages, il est déterminé selon la configuration du chantier.